Image not found or type unknown

abandon d'enfant a la naissance par le père et adoption par le be

Par **elodie77**, le **08/12/2008** à **12:35**

j'ai une fille de 6 ans son père ne la jamais reconnu. J'ai appris par une amie qu'il avait essayer d'avoir des nouvelles auprès d'elle. Je ne souhaite pas qu'il a reconnaisse étant donne qu'il n'a jamais participe a son éducation.Est qu'il peut la reconnaitre sans mon accord ou est ce que je dois anticiper avec mon concubin qui considère ma fille comme la sienne , d'ailleurs ma fille l'appel papa . Je vous remercie par avance de la réponse que vous allez me donner.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés